



Arrêté N° : 26-6147 du 09 OCT. 2026

OBJET : Représentants de la collectivité et du personnel au sein du
Comité Social Territorial du personnel du Département

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 modifié relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu l'élection du Président du Conseil départemental le 1er juillet 2021 ;

Vu le procès-verbal des résultats des élections du 8 décembre 2022 des représentants du personnel au Comité social territorial ;

Vu l'arrêté n° 26/1364 du 4 mars 2026 portant désignation des représentants au sein du Comité social territorial ;

Considérant le départ de la collectivité de M. DUBOSC ;

Considérant la désignation de Mme BROUSSEAU aux fonctions de Directrice générale des services ;

Considérant la désignation de Mme BRUNEL aux fonctions de Directrice générale adjointe des Ressources, de l'Éducation et du Numérique ;

Considérant le mail de la CGT en date du 10 septembre 2026 indiquant le départ de Madame GUEDOUAR de la collectivité et désignant Madame CHEVALLIER comme représentante suppléante ;

ARRÊTE

Article 1 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 26/1364 du 04 mars 2026,

Article 2 : Sont désignés pour siéger en tant que représentants de la collectivité au sein du Comité Social Territorial :

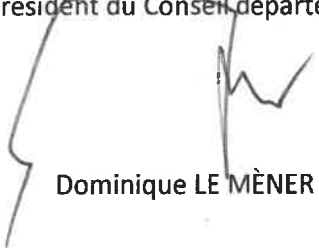
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
Mme Véronique CANTIN	M. Joël MÉTENIER
M. Régis VALLIENNE	Mme Catherine PAINEAU
Mme Martine CRNKOVIC	Mme Françoise LELONG
Mme Claire BROUSSEAU	M. Bernard BONNEL
Mme Jocelyne BRUNEL	M. Bruno CARO
Mme Nathalie PONTASSE	M. Franck SEROUL
M. Eric DUVAL	Mme Mélanie LEBLANC
Mme Marie SAJOUS	M. Olivier SILLERE

Article 3 : A la suite des élections professionnelles du 08 décembre 2022, les représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial sont les suivants :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
Mme Anne DUTERTRE (CRPD-FA)	Mme Nathalie COSNET (CRPD-FA)
M. Jean-Christophe LEGER (CRPD-FA)	M. Yankoub SALIM (CRPD-FA)
Mme Sylvaine PICHER (CFDT)	Mme Magali HUBERT (CFDT)
Mme Dominique RACHET (CFDT)	Mme SANDRA POUTEAU (CFDT)
Mme Sylvie PAYSAN (CGT)	Mme Stéphanie CHEVALLIER (CGT)
Mme Jean-Christophe SAULE (CGT)	M. Benoît FERRE (CGT)
M. Olivier CORBIN (SLD TER FSU 72)	M. Arnaud AVRAIN (SLD TER FSU 72)
Mme Peggy BRIERE (SLD TER FSU 72)	Mme Nadine DEFOND (SLD TER FSU 72)

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département de la Sarthe www.sarthe.fr.

Le président du Conseil départemental,



Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le : 09 OCT. 2026
et de sa publication ou notification le : 09 OCT. 2026